



Les membres du SNUipp-FSU ne lâchent pas le morceau.

9 fermetures contre 20... Moins pire que la première ébauche, la carte scolaire adoptée le 21 mars, n'en reste pas moins, aux yeux du SNUipp, déséquilibrée, injuste et génératrice de problèmes pour l'année à venir.

Chiffres pervers et lettre ouverte

S'il y a bien une chose qui ne passe plus, c'est l'injustice. Il ne s'agit pas d'un complexe de Calimero dont certains usent et abusent, mais d'une blessure réelle à ne pas prendre à la légère. Loin de se cacher pour mourir, les Creusois ont ces derniers temps beaucoup investi la rue pour montrer qu'ils sont en vie... et qu'ils comptent bien le rester. Et les exemples ne manquent pas depuis la présentation de la carte scolaire.

« *Ars : 5 niveaux, 27 gamins, à côté de ça, il y a une école à 53 élèves en CM1 et CM2 et 4 classes. Tu m'étonnes qu'ils soient en colère à Ars, et leur colère n'est pas contre ceux qui sont à côté et qui ont plus, mais contre ceux qui ont décidé ça* », observe Fanny Tissandier, co-secrétaire départementale du SNUipp-FSU 23. Ici, donc 53 élèves de CM1 et CM2, 4 classes, là, 107 élèves de la maternelle au CM2, 4 classes aussi.

« *Et pour le même nombre d'élèves, on peut aller jusqu'à trois classes d'écart, on n'a jamais vu ça* », renchérit Fabrice Couegnag. « *Et ça, nos collègues, même les plus favorisés, ne peuvent pas le comprendre.* » Des exemples, les représentants des enseignants, des parents, mais aussi des élus, pour qui, aussi, la situation est incompréhensible, en ont bien signalé quelques uns lors du dernier conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), le 21 mars. Peine perdue...

Un volume d'emploi insuffisant, une mauvaise répartition, la garantie des mêmes difficultés de rem-

placement l'année prochaine, autant de raisons qui ont amené, de manière unanime, les représentants des enseignants, des parents, des élus à voter contre la carte. Là aussi peine perdue...

Mais ce n'est pas encore plié, pour le syndicat qui a décidé l'envoi d'une lettre ouverte aux parlementaires. « *C'est aussi leur boulot de vérifier que le budget est réparti équitablement. Je pense qu'on paye des impôts comme les autres* », expose Fanny Tissan-

dier. « *Ils sont très présents pour couper des rubans* », ironise Fabrice Couegnag. « *Mais sur cette question, qui n'est pas neutre, je ne comprends pas leur silence.* »

Une demande d'audience est aussi en cours auprès du ministère où devrait être portée une demande en urgence, votée à l'unanimité lors du CDEN, de création de postes... à minima les 17 besoins recensés par les services.

Problèmes de calculs

Le dernier CDEN était aussi l'occasion pour le syndicat de mettre les points sur les i de chiffres, en s'appuyant justement sur ceux que l'administration ne pourra pas contester : ceux du ministère et du rectorat. La Creuse, qui compte 8.262 élèves a le troisième taux d'encadrement national 6,69 P/E, derrière le Cantal (7,36 P/E - 9645 élèves) et la Lozère (8,85 P/E - 4.524 élèves). « *Avec le taux d'encadrement de la Lozère, nous aurions 177 emplois de plus* », résume Fabrice Couegnag. « *Nous, on les prendrait les 177 emplois... mais c'est pas ce qu'on demande.* » Une différence inexplicable, la Creuse cumule les handicaps au regard des indicateurs retenus par le ministère pour répartir les emplois : grande ruralité et faibles niveaux de revenu.

La Creuse est le département de l'académie qui a le plus resserré son maillage scolaire moins d'une commune a encore une école. (60% en Corrèze, 71% en Haute-Vienne). Le département n'est pas non plus celui où il y a le plus d'écoles de 1 à 3 classes, ce n'est pas le chiffre le plus important de l'académie. « *Les arguments pour la mise en place du protocole ne tiennent pas. Du coup, ça les interroge les élus* », résume Fabrice Couegnag. Sans parler des fameux cinq postes du protocole, introuvables dans les colonnes officielles. Autre différence de traitement, la Creuse a perdu 363 élèves et 8 postes entre la rentrée 2013 et la rentrée 2016. La Corrèze a perdu 716 élèves... et gagné 11 postes. La somme d'erreurs de la Corrèze lors des prévisions qui servent à justifier l'allocation de moyens a atteint 466 élèves. « *Quand on a perdu neuf postes pour 18 élèves en moins en 2015, on nous a dit : l'année précédente, vous vous étiez trompés, c'est un rattrapage* », rappelle Fanny Tissandier. « *La Corrèze, on les laisse se tromper sur 4 ans sans aucun soucis.* »